

Nos propositions :



- La retraite à 60 ans, à taux plein et avec un revenu de remplacement à 75 % du revenu net d'activité (calculé sur les 10 meilleurs années ou les 6 derniers mois pour les services publics).
- Pas de pension en dessous du SMIC
- Comptabiliser les années d'étude, les périodes d'inactivité subie et d'implications familiales (maternité, paternité, aide à un proche en perte d'autonomie).
- Prendre en compte la pénibilité des métiers et étendre les dispositifs de départ anticipé existants
- Harmoniser les régimes spéciaux par le haut.
- Indexer les pensions sur les salaires et non pas sur les prix.



En Belgique ils ont gagné !

Grâce à une forte mobilisation et à une unité syndicale unanime, les travailleurs belges ont contraint leur gouvernement à remballer son projet de système de retraite par points, en 2018.

Judi 5 décembre 2019

Nous étions 150 000 à Marseille, 5000 à Aix et 4000 à Arles et 1,5 million à travers le pays. C'est un début encourageant qui appelle d'autres journées jusqu'au retrait total du projet de loi.

Alors à nous de jouer !

Tous dans l'action pour défendre nos retraites



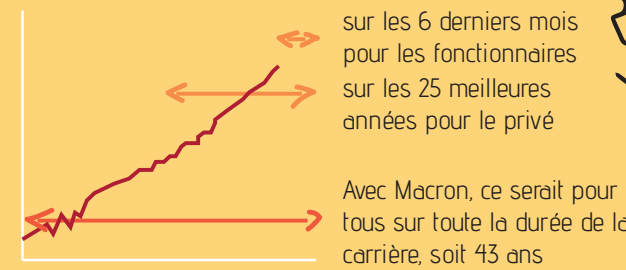
Retraites Macron : les raisons de dire NON !

syndicat-cgt-bureau@univ-amu.fr
cgtluminy@gmail.com



Calcul du montant de la pension : une baisse importante

Aujourd'hui le calcul se fait :



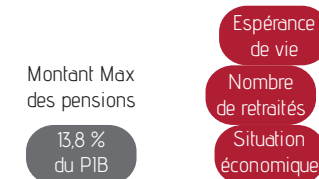
Avec Macron, les plus mauvaises années de nos carrières compteraient pour le calcul de nos pensions, celles de chômage, de petits boulots, de précarité la plus importante, celles où nos salaires étaient les plus bas. Cela entraînerait obligatoirement une baisse importante de nos futures pensions.

Un système bien plus injuste

- ✗ Chômage, maladie, maternité, invalidité n'ouvriraient plus aucun droits officiels à la retraite, remplacés par des «aides sociales» au bon vouloir des gouvernements successifs et des aléas de l'économie.
- ✗ Carrières incomplètes, temps partiels subis seront très pénalisants, surtout pour les femmes.
- ✗ Pénibilité, aucune information claire sur sa prise en compte
- ✗ Pension de réversion, un nouveau calcul défavorable aux plus modestes
- ✗ Etc, etc.

La réforme Macron, c'est en moyenne 30 % de baisse sur les pensions !

Stabilité des pensions : plus aucune garantie et même une garantie d'instabilité



Aujourd'hui, on connaît bien à l'avance le montant de notre future pension, la Sécu nous le calcule et il ne peut pas changer. Dans la réforme Macron, il est prévu de bloquer le coût total des retraites à son montant d'aujourd'hui : 13,8% du PIB. Mais comme le nombre de retraités va augmenter de 35% d'ici à 2050 et que l'espérance de vie a des chances d'augmenter aussi, ça veut forcément dire qu'il faudra baisser le montant des pensions pour que le coût n'augmente pas. Rien de plus facile si la réforme passe : il suffira au gouvernement de baisser la valeur du point ! Ce qu'il pourra faire quand il le voudra.

Age de départ en retraite : un recul déguisé

Pensions		Départ à		
62 ans Age légal	63 ans	64 ans Age Pivot	65 ans	66 ans
Décote -10%	Décote -5%	Pas de décote	Surcote +5%	Surcote +10%

La «communication» du gouvernement prétend que la réforme ne touchera pas à l'âge de départ en retraite, que l'âge légal restera à 62 ans.

Quelle hypocrisie !

Avec un montant de pension qui va déjà baisser à cause de son calcul sur toute la carrière, comment pourrait-on partir à 62 ans avec, en plus, une décote de 10 % ? En réalité, pour ne pas trop perdre d'argent, cette réforme nous obligerait à reculer nous-même notre âge de départ en retraite à 64 ans, voire plus.



Alors pourquoi proposer une telle réforme ?

Pour le savoir, tournez vite la page.

Retraites Macron : les raisons de dire NON !

Pousser les travailleurs vers une retraite par capitalisation. Depuis des décennies, les réformes successives ne font que diminuer le montant des pensions. Avec la réforme Macron, c'est en moyenne 30% de baisse garantie. Pour de nombreux futurs retraités, le montant des pensions versées par la Sécu ne va plus permettre de vivre correctement.

La solution qui nous est chantée à longueur de publicités : se constituer un complément de retraite en faisant de la capitalisation dans les banques, les assurances ou les mutuelles.

Mais pourquoi cette volonté de nous pousser vers la capitalisation ?

Désengager le capital de la solidarité.

Plus les travailleurs se détournent de la retraite par répartition et plus il sera facile aux gouvernements de diminuer, voire de supprimer, les cotisations patronales.

C'est autant d'argent qui ira remplir les poches des actionnaires.

Détruire tous les régimes spéciaux et, en particulier, avoir la peau du statut des fonctionnaires.

Avoir un système individualiste qui relègue la solidarité à un rôle marginal.

Les vraies raisons de la réforme Macron :

Retraite par capitalisation = des milliards de profits pour les actionnaires

Aujourd'hui, le montant total des retraites en France, c'est plus de 300 milliards d'€ !

300 milliards qui vont directement des richesses produites par les travailleurs aux pensions de nos anciens, sans rien rapporter au capital. Imaginez le bonheur des banquiers, des assurances et de leurs actionnaires, si demain ne serait-ce qu'une partie de cet argent était placée entre leurs mains pour constituer des retraites par capitalisation. Ce sont des milliards supplémentaires de profits qu'ils pourraient récupérer sur notre travail.

Pour eux, c'est un objectif majeur !

La clause du grand père : un bras d'honneur à nos enfants et petits-enfants

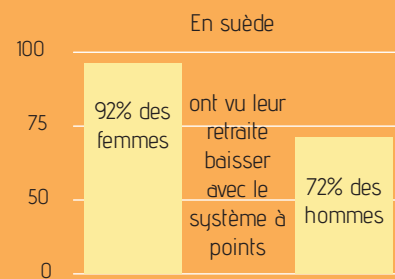
Cette option cynique consisterait à n'appliquer la réforme qu'à ceux qui commenceront à travailler en 2025.

Vous vous voyez dire à vos descendants qu'il vont vous payer des droits qu'ils n'auront pas ? Et puis, s'ils n'ont pas leur mot à dire aujourd'hui (ce qui est à démontrer), dans 20 ou 30 ans, quand ils seront majoritaires, vous croyez qu'ils accepteront toujours ?

Le modèle suédois

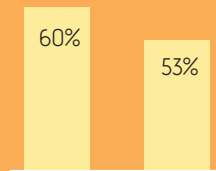
La réforme Macron a pris comme modèle la retraite à points mise en place en Suède en 1998.

Alors parlons-en du « modèle » suédois !

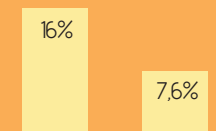


Depuis 1999, la valeur du point a déjà été baissée 3 fois :

2010	2011	2014
-3%	-4,3%	-2,7%



Entre 2000 et 2018, le montant de la pension est passé en Suède de 60% du salaire de fin de carrière à 53%.



Pourcentage de retraités vivant sous le seuil de pauvreté

Ce qui vous attend avec la réforme Macron / Delevoye :



Pierre
Cadre dans le privé
55 ans



Retraite avec le système actuel
2 500 euros



Retraite avec la réforme Macron
1 757 euros

-30%



Annabelle
Professeur des écoles
35 ans



Retraite avec le système actuel
2 434 euros



Retraite avec la réforme Macron
1 513 euros

-38%



Sylvie
Ouvrière dans le textile
Fin de carrière en invalidité
58 ans



Retraite avec le système actuel
1162 euros



Retraite avec la réforme Macron
1000 euros

-14%



Nicolas
Employé de la grande distribution
59 ans



Retraite avec le système actuel



Lucas, son fils
Employé de la grande distribution
29 ans



Retraite avec la réforme Macron

73% de son dernier salaire

56% de son dernier salaire

Pourtant, de l'argent il y en a !

En 2 ans de présidence Macron, les 500 familles les plus riches de France ont vu leur patrimoine augmenter de 22%, soit 130 milliards d'€. Au lieu de mettre toutes ces richesses dans les poches des actionnaires, il pourrait servir au bien commun.

- Appliquer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes rapporterait 5,5 milliards d'€ en plus pour les retraites.
- Mettre fin aux baisses et aux exonérations de cotisations sociales patronales rapporterait 20 milliards d'€.
- Mettre en place un « bonus-malus » sur les emplois précaires rapporterait 10 milliards d'€.
- Soumettre à cotisations sociales l'intéressement, la participation, l'épargne salariale et l'épargne retraite rapporterait 10 milliards d'€.
- Taxer les profits financiers au même niveau que les revenus du travail rapporterait 30 milliards d'€ par an.
- La fraude sociale (travail au noir, ...), c'est 20 milliards d'€.
- La fraude fiscale, c'est 80 milliards d'€.
- Augmenter les cotisations sociales de 0,2 à 0,4% par an assurerait la pérennité du système, alors que ça coûterait en moyenne 1,60 € pour les travailleurs et 2,40 € pour les employeurs.

Tous ces sommes donnent le tournis et on a du mal à se rendre compte de ce qu'elles représentent.

Mais ce qui est certain, c'est qu'il n'y a aucune raison de casser notre système de retraite à cause d'un déficit d'au maximum 5 milliards d'€ par an, quand il y a tant de financements possibles et tant de cadeaux faits aux plus riches !